

NEWSLETTER

13,4 millions d'euros disponibles pour des projets innovants dans la santé publique !

PROGRAMME D'ACTION COMMUNAUTAIRE DANS LE DOMAINE DE LA SANTE-APPEL A PROPOSITIONS

OBJECTIFS

Le deuxième programme d'action communautaire dans le domaine de la santé vise à compléter et à soutenir les politiques des États membres, à leur apporter une valeur ajoutée, ainsi qu'à contribuer au renforcement de la solidarité et de la prospérité dans l'Union européenne. Les objectifs de ce programme sont de :

- améliorer la sécurité sanitaire des citoyens
- promouvoir la santé et, notamment, de réduire les inégalités en la matière
- produire et de diffuser des informations et des connaissances dans le domaine de la santé.

Le Programme d'action communautaire dans le domaine de la Santé est l'instrument principal de la Commission européenne pour mettre en œuvre la stratégie européenne en matière de santé. Le programme vise, à travers des projets et d'autres initiatives financées par la Communauté, à améliorer le niveau de santé physique et mentale et le bien être des citoyens européens tout en réduisant les inégalités de santé.

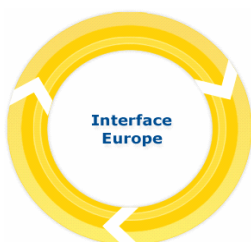
En particulier, le Programme soutient la promotion de la santé et les actions préventives qui tiennent compte de tous les déterminants majeurs de la santé tels que la nutrition, l'activité physique ou le tabac.



Interface Europe

L'expertise des projets européens de recherche et d'innovation

- **Notre mission :** vous assister dans la définition et la mise en œuvre de vos **stratégies et projets européens**
- **Notre champs d'activité:** tous les programmes européens liés à la recherche et à l'innovation
- **Nos domaines d'expertise:** biotech, santé, alimentation, énergie, environnement, transport, TIC, etc.
- **Notre équipe:** des **experts européens** ayant une expérience avérée des projets européens acquise au sein même de la Commission européenne, de l'industrie et du monde académique.



QUELLES TYPES D'ACTIVITES PEUVENT ÊTRE FINANCEES ?

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES CITOYENS

- Protéger les citoyens contre les menaces en matière de santé.
- Améliorer la sécurité des citoyens.

PROMOUVOIR LA SANTÉ

- Favoriser des modes de vie plus sains et la réduction des inégalités en matière de santé.
- Promouvoir des modes de vie plus sains et réduire les blessures et les décès principaux en agissant sur les déterminants de la santé.

CRÉER ET DIFFUSER LA SANTÉ ET LA CONNAISSANCE

- Échanger les connaissances et les bonnes pratiques.
- Collecter, analyser et diffuser les informations sanitaires.



COMBIEN ?

Budget indicatif total : 13 399 640 euros pour le budget 2010

Contribution communautaire moyenne indicative : autour d'un million d'euros par projet.

COMMENT SOUMETTRE ?

1. Par courrier postal, de préférence par courrier recommandé, le cachet de la poste faisant foi.
2. Par dépôt durant les heures de travail de la Commission européenne.
3. Par le service de messagerie privé.

Les soumissions par fax ou par courrier électronique ne seront **pas** acceptées.



QUI EST CONCERNE ?

Les organisations non gouvernementales, les organismes du secteur public, les administrations publiques, les universités, les établissements d'enseignement supérieurs, les instituts de recherche publics et privés et les sociétés commerciales

QUAND ?

Date limite de soumission : 19 mars 2010

EXEMPLES DE PROJETS

Exemple 1

Politique, santé et apprentissage familial (PoHeFa)

Objectif: Ce projet vise à augmenter la sensibilisation des décideurs politiques municipaux et des praticiens professionnels sur la façon dont le contexte socio-culturel, dans un cadre local, permet aux autorités municipales d'intervenir pour promouvoir des activités saines et avoir un effet sur le choix d'un mode de vie sain et sur l'état de la santé dans les familles.

L'objectif général de ce projet est donc d'assurer la promotion d'activités saines, concentrées sur le surpoids, l'obésité et des choix de mode de vie sains, particulièrement pour les jeunes et leurs familles, qui aient un effet bénéfique à long terme.

Contribution CE : 500 000.00 euros

Durée : 36 mois



Exemple 2

Modèle électronique pour la lutte anti-tabac (EMTOC)

Objectif: L'objectif global est de promouvoir le contrôle et de réduire les risques sanitaires néfastes des produits du tabac commercialisés dans l'UE et de réduire la prévalence du tabagisme dans l'UE. Après avoir réalisé un aperçu de tous les composants chimiques utilisés en Europe comme ingrédients pour le tabac disponible, des mesures législatives pourront être prises pour interdire la mise sur le marché des ingrédients les plus nocifs. Enfin, grâce à la vente de produits moins toxiques, moins attrayants et créer une dépendance moindre, la prévalence du tabagisme pourra ainsi décroître. Les fumeurs les plus opiniâtres consommeront des produits moins dangereux.

Contribution CE : 199 988.00 euros

Durée : 18 mois

CONTRIBUER A :

- Protéger les citoyens contre les menaces pour la santé en développant la capacité de l'Union européenne à répondre aux maladies transmissibles et non transmissibles et aux menaces pour la santé.
- Améliorer la sécurité des citoyens en promouvant des actions liées à la sécurité des patients.
- Actions sur les facteurs clés de la santé (nutrition et activité physique, consommation de drogue, santé sexuelle ...)
- Mesures sur la prévention des maladies les plus importantes et concentration sur la valeur ajoutée de l'action européenne.
- Promotion de modes de vie plus sains et réduction des inégalités en matière de santé.
- Promotion et amélioration de la santé physique et mentale.
- S'attaquer aux déterminants sociaux et environnementaux de la santé.
- Échanges des savoirs et des bonnes pratiques sur les enjeux sanitaires.





PREPARER UNE PROPOSITION COMPETITIVE AVEC L'APPUI DES EXPERTS D'INTERFACE EUROPE

PREPARATION

VALIDATION DE L'IDEE DE PROJET

- Service gratuit: Ciblez votre projet sur les attentes de la Commission européenne

REDACTION DE LA PROPOSITION

- Réduisez le temps et le coût de la préparation et augmentez vos chances de succès
- Bénéficiez de l'expérience d'experts de l'énergie et des projets européens en complément à vos propres ressources
- Rationalisez votre processus de rédaction grâce à « **ie-Project** »: un outil unique de préparation de projet !

NEGOCIATION DU PROJET

- Défendez vos droits et votre budget au cours de la négociation avec les services de la Commission européenne.

GESTION DE PROJET

- Consacrez vos ressources au contenu (partie technique) de votre projet
- Réduisez la charge administrative de la gestion d'un projet (reporting, gestion financière, management de contrat, etc.)
- Rationalisez votre processus de gestion grâce à « **ie-Project** »: un outil unique de management de projet !

IMPLEMENTATION

DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION D' « IE-PROJECT » ou/et UNE VALIDATION GRATUITE DE VOTRE IDEE DE PROJET !

NOS SERVICES

